

ACCES CIRCUIT

Jeudi à partir de 18h00 puis gardiennage de 19h30 à 7h30.
L'accès sera autorisé à toutes les personnes du staff ayant un bracelet.
Jeudi après 21h, accès au paddock P4 mais pas au Box.
Les concurrents devront quitter l'enceinte au plus tard le dimanche 20h maximum.
Après ces horaires, stationnement dans le paddock P4 à l'entrée du circuit.
Tous les plateaux, sans exception, devront être dans le P1C, 2^{ème} Paddock après la Prégrille et Orga Funyo au vu des plateaux présents.
Toutes voitures particulières, stationnant dans le paddock sans autorisation, sera enlevées automatiquement, sans sommation au vu des plateaux présents.

STAND

1 emplacement est attribué au compétiteur en Endurance.
Si vous souhaitez le partager, vous devez le préciser sur l'engagement ou par email (sans autre communication) à contact@trophee-endurance.fr

LOCATION

ACCUEIL/SECRETARIAT du circuit

Jeudi de 18h00 à 20h00 et Vendredi de 7h30 à 19h30

PAIEMENT / CAUTION

ACCUEIL/SECRETARIAT du circuit

=> Pour 2 JOURS : 480 € TTC / Caution 500 € Règlement par CB ou Espèces
=> Pour 3 JOURS : 720 € TTC / Caution 500 € Caution par Empreinte CB
(Infrastructure : 60 m² / 1 TV / 3 connectiques Type F / Sanitaires / Vestiaire / Wifi...)

⚠ Chaque locataire est tenu de contrôler et de signaler, dès ses premiers instants de présence, toutes anomalies suspectes car la détérioration sera à sa charge. ⚠ Interdiction de fumer dans le box et à proximité. ⚠ Aucune voiture personnelle ne sera tolérée derrière les stands. Le parking P2 est obligatoire pour les voitures particulières.

ESSAIS PRIVÉS

Retrait des tickets jeudi à partir de 18h00 jusqu'à 19h30 / Module Promoteur / Sandy
=> Forfait deux séances : 120 € TTC.
Chaque pilote concurrent devra avoir signé la Reconnaissance de Responsabilité, contre un bracelet pour prendre la piste. Le pilote n'ayant pas de bracelet sera arrêté en bout de Pitlane.
⚠ Les passagers NE sont PAS autorisés pendant les essais privés.

LICENCES acceptées

Vendredi à partir de 9h00 / Module Promoteur avec l'Admin TTE

Licence NCCSK nationale ou Internationale

*Les pilotes étrangers qui n'ont pas de Licence Internationale doivent présenter une attestation de leur ASN
En autos, Titre de Participation National/Régional Concurrent (TPRC ou TPNC). Certificat médical de moins de 6 mois, avec la mention : "apte à pratiquer le sport automobile en compétition" et copie du permis de conduire.

TRANSPONDEUR - POMPE

Vendredi auprès du contrôleur technique à partir de 9h00 jusqu'à 15h30 / Box 43
Pour un Transpondeur CHRONOLEC FFSA
=> Tarif Location : 30 € TTC / Caution licence Superkart

MUTUALISATION des DOMMAGES

Jeudi à partir de 18h00 jusqu'à 19h30 / Module Promoteur / Admin TTE
Est un service proposé par le TTE pour couvrir les risques de dommages matériels faits aux installations du circuit et de la piste lors des EP, EQ ou des courses et à souscrire sur place avant le départ physique du meeting.
=> Sprint : 80 € / Endurance : 100 €
Franchise : 400 € à la charge du souscripteur
Montant maximum remboursé : 2 100 €

COCKTAIL au réceptif du TTE

Organisé le Samedi soir à partir de 19h30.

POINT RESTAURATION

Déjeuner : Ouvert de 12h00 à 14h00 / 25 € avec café / Du jeudi au dimanche Midi
Dîner : possibilité de réserver votre plateau repas 18 €.
Via : restaurant@circuit-dijon-prenois.com / Contact Tél. : 03 80 35 32 22

Niveau sonore : BRUITS NOCTURNES

Pour le repos de tous, après 22h30 et jusqu'à 7h00, toute forme de bruit est rigoureusement interdite (musique, discussion forte, moteur, groupe électrogène...)
Le concurrent et les "Team Managers" sont responsables de la totalité des membres de leur équipe.
Ces incivilités seront pénalisées par le Collège des Commissaires Sportifs (Art.2bis /Chap.1 du CSI et Art.6.5.3.1 et 6.5.1.3 du Règlement Standard des Circuits FFSA 2024.

Niveau sonore : AUTO

Vend. / Sam. / Dim. : Valeur maxi 100 dB sur piste
À tout moment, la préfecture peut interrompre le meeting.
Limitation de vitesse à 20 km/h dans le paddock.

VERIFICATIONS

Les listes des "Autorisés" seront remises au Collège dans les délais obligatoires. Tous les pilotes et voitures qui ne se seront pas présentés aux vérifications seront "sous réserve" d'acceptation du Collège. Au-delà des horaires, application du Règlement Sportif TTE / Art.6.1 et 6.2 pouvant aller jusqu'à l'annulation des Temps de qualifications.

Plateau	Admin. Module P	Tech. Stand 44	Briefing 1 ^{er} Etage.
Toutes catégories	J 18h00 à 19h30	J 18h00 à 19h30	
MITJET	V 7h45 à 14h15	V 8h00 à 14h30	V 15h15
SUPERKART	V 9h00 à 15h15	V 9h00 à 15h30	V 15h45
FUNYO Sprint	V 7h45 à 15h15	V 8h00 à 15h30	V 16h15
FREE Berline-GT	V 7h45 à 15h45	V 8h00 à 16h00	V 16h45
FREE PROTO	V 7h45 à 16h30	V 8h00 à 16h45	V 17h30
TTE PIRELLI Series / BGDC	S 8h00 à 16h45	S 8h15 à 17h00	S 18h00 Pilotes+TM

CLOTURE ENGAGEMENTS

VENDREDI 28/06/2024
Au-delà de cette date, application du Règlement Sportif / Art.4.1 et approbation de l'organisateur.

A savoir

Tous les pneumatiques laissés à l'abandon sur le circuit seront facturés au concurrent concerné.

PNEUMATIQUES DUNLOP

Toutes les commandes de pneumatiques devront être passées avant le 30/06/2024 / Jan CRAMER KARTING PARADISE

Tél. +316 26 80 84 16

Email : info@mkskart.nl

Au-delà de cette date, Jan Cramer fera le maximum pour garantir vos commandes.

DANIELSON

Equipements et Pièces / Tél. 03 86 21 22 55.

STAND 21

Tél. magasin de Talant : 03 80 53 92 21
Magasin d'articles de sports mécaniques

Tout concurrent certifié avoir pris connaissance ou doit se renseigner